

Épigraphie et histoire des cités grecques

M. Denis KNOEPFLER, membre de l'Institut
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Cours : Pausanias le Périégète et les cités de la Béotie antique

Le cours de cette année a été consacré à l'examen critique de quelques chapitres de la *Périégèsis Hellados* ou *Description de la Grèce* de Pausanias, l'une des œuvres les plus riches que l'on possède sur l'histoire des cités de Grèce propre et leur patrimoine culturel, puisque c'est l'œuvre d'un voyageur érudit qui, en principe, a vu de ses propres yeux les villes, sanctuaires et monuments qu'il décrit tout au long des dix livres de sa *Périégèse*, et cela à une époque — le milieu du II^e s. de notre ère — où le pays n'avait pas connu encore les profonds bouleversements qui devaient l'affecter dès le début du Bas-Empire. Le choix des *Boiôtika* (livre IX) était dicté par les recherches personnelles du professeur, appelé à fournir le commentaire de cette partie de l'œuvre dans le *Pausanias* qu'édite (sous la direction du professeur M. Casevitz) la Collection des Universités de France. Il s'agissait donc d'étudier le témoignage du *Périégète* sur les cités béotiennes en le confrontant systématiquement aux documents que ne cesse de livrer la Béotie elle-même, en particulier les inscriptions. Mais la matière est si abondante qu'il n'a été possible, cette année, d'examiner que les chapitres relatifs à trois cités, à savoir Platées, Akraiphia et Thespies. Parallèlement, le séminaire a été l'occasion de lire des inscriptions béotiennes en rapport plus au moins étroit avec les informations apportées par Pausanias.

Composition et date des *Boiôtika*

Après une introduction indispensable sur l'homme et l'œuvre, sujet de maints travaux depuis la publication, il y a vingt ans, de l'essai novateur de Christian Habicht, *Pausanias' Guide to Ancient Greece*, Berkeley 1985 (1998²), trois leçons n'ont pas été de trop pour essayer d'établir l'itinéraire des voyages de Pausanias en Béotie et de préciser la date de rédaction du livre IX, puisque l'élaboration de l'œuvre entière a duré près d'un quart de siècle (155-180 environ).



Les itinéraires de Pausanias en Béotie d'après le livre IX de la *Périégèse* (Fond de carte : *Strabon, Livre IX*, édité par R. Baladié, Les Belles-Lettres, Paris 1996)

A. *Les itinéraires béotiens de Pausanias*

Alors que tout un courant de l'érudition, notamment allemande, de la fin du XIX^e s. croyait avoir découvert les preuves que le Périégète puisait à des sources essentiellement livresques, il est très largement admis aujourd'hui que son témoignage repose en principe sur l'*autopsia*. Mais après avoir vilipendé Pausanias comme un plagiaire, il faut se garder de lui faire une confiance aveugle, même quand son texte paraît suggérer une visite personnelle des lieux : à chaque instant la critique doit essayer de faire le départ entre la chose vue et la chose lue, car la *Périégèse* est un ouvrage d'érudition. Rien ne le montre mieux que les *Boiôtika*. D'une part, les exemples abondent qui prouvent qu'il a réellement voyagé dans le pays. Cela ressortait déjà de la vieille dissertation viennoise de R. Heberdey (*Die Reisen des Pausanias in Griechenland*, 1894). Si son passage non seulement à Thèbes mais dans la plupart des cités béotiennes ne saurait donc être mis en doute, il n'en reste pas moins certain que son itinéraire béotien a laissé de côté, délibérément ou non, un certain nombre de régions de ce pays. On a ainsi pu démontrer que Pausanias n'a point visité le site — ni même soupçonné l'existence — de la petite ville de Chorsiai, d'accès fort malaisé à l'extrémité sud-est de la Béotie, et qu'il a ignoré de même, dans les confins septentrionaux cette fois, la ville de Bouméliteia, qui existait pourtant, en tant que cité béotienne, à l'époque de Pausanias. Cela invitait donc à se demander comment il a voyagé dans ces régions écartées. On a fait voir qu'il avait dû renoncer à visiter des cités relativement bien connues, comme Anthédon et Halai en face de l'Eubée, n'ayant pu mener jusqu'au bout certains des itinéraires qu'il décrit (IX 22, 5-7 et 24, 5).

Ces constatations posent en fait un problème plus général : dans quelle mesure l'itinéraire béotien de Pausanias, tel qu'il découle de son récit, relève-t-il du procédé littéraire ? En fait, le livre IX ne saurait en aucun cas être tenu pour le compte rendu exact d'un voyage réellement effectué sous cette forme, puisque c'est de façon très artificielle que l'auteur rattache la description de la moitié orientale de la Béotie à celle de Thèbes, par le biais d'excursions à sens unique. Cette structure rayonnante, qui l'a obligé à morceler son discours sur les antiquités thébaines, lui a manifestement été dictée par l'image prégnante de la Ville aux Sept Portes (*heptapylos polis*) héritée de la poésie grecque. Une composition de ce type n'est du reste pas exceptionnelle dans la *Périégèse* : on en a un exemple remarquable au livre VIII pour Mégalépolis d'Arcadie. Mais, dans un article consacré à la composition des *Boiôtika* (1988), l'excellent connaisseur de la *Périégèse* qu'est D. Musti a montré très justement qu'il ne fallait pas se laisser abuser par cette ressemblance superficielle. Bien plus pertinent, aux yeux de l'historien italien, serait un rapprochement avec le livre II, car Argos se trouve également, chez Pausanias, au centre d'un réseau routier qui structure la description de toute l'Argolide. Que cette région et la Béotie aient été traitées semblablement surprend d'autant moins que les livres II et IX sont sans doute bien plus proches dans le temps que ne l'admet la critique contemporaine. On a toutefois

rappelé que Carl Robert privilégiait autrefois un autre rapprochement encore, celui des *Boiôtika* avec les *Attika*. De fait, les livres I et IX ont en commun, malgré leur éloignement apparent dans l'œuvre finale, un certain nombre de caractéristiques frappantes.

Ce qui semble certain, c'est que le Périégète a parcouru la Béotie dans la foulée de sa visite de l'Attique. Cela est vrai non seulement pour la ville de Platées, atteinte à partir d'Éleusis (et non point par une route venant de la Mégaride), mais aussi, chose moins évidente, pour celle de Tanagra, censée avoir été visitée à partir de Thèbes, alors qu'un itinéraire attique par Rhamnonte et Oropos est discrètement suggéré au livre I (33, 1). De fait, les chapitres 19-20 du livre IX conservent la trace d'une suture assez maladroite, le plus souvent méconnue par les éditeurs, entre deux itinéraires à l'origine distincts. Autrement dit, tant du côté du Parnès que du Cithéron, la visite de la Béotie par Pausanias se présente comme un simple prolongement de ses pérégrinations autour d'Athènes, tandis que la pénétration dans la partie nord-orientale du pays (la région d'Orchomène en particulier) paraît se rattacher directement à ses excursions en Phocide et en Locride de l'Est. On peut dès lors douter du bien-fondé de *l'opinio communis* selon laquelle la rédaction du futur livre IX (dans sa première version au moins) serait de beaucoup postérieure à celle de *l'Atthis syngraphè*, achevée dès avant 160.

B. *La chronologie relative et absolue*

L'examen de plusieurs passages du livre I (ainsi au chapitre 23, à propos d'une statue de l'Acropole, la digression sur la ville de Mykalessos) a mis en lumière le fait qu'au moment de rédiger les *Attika*, Pausanias avait déjà commencé à parcourir la Béotie. En revanche, il ne fait pas de doute que le livre béotien n'était alors qu'un projet à réaliser dans le futur (voir en particulier I 24, 5). Mais ce n'est évidemment pas une raison pour penser que Pausanias différa pendant plus de quinze ans l'accomplissement de cette tâche, sous prétexte que, dans l'édition finale, la description de la Béotie vient après les livres V-VIII, sûrement datés des environs de 175. Quoi qu'on en ait pensé, l'ordre des livres ne suffit pas à établir la chronologie interne de la *Périégèse*.

La difficulté vient assurément de la rareté d'indices permettant d'obtenir pour les *Boiôtika* une datation absolue. Un *terminus* très intéressant aurait pu être la date du voyage que Pausanias fit en Italie, puisque le chapitre 21 du livre IX contient une allusion explicite à ce séjour (animaux exotiques et notamment bisons vus à Rome). Mais, dans une étude récente (REG 1999), le professeur a pu montrer, sur la base d'une inscription latine de Mésie, que ce séjour romain avait de fortes chances de remonter à l'année 148, quand, pour le 900^e anniversaire de la fondation de l'*Urbs*, une chasse grandiose fut organisée par l'empereur Antonin le Pieux. Cet épisode s'avère ainsi trop ancien pour être utile à la datation du livre IX, puisque l'entreprise périégétique de Pausanias ne saurait avoir

commencé avant 150. Les *Boiôtika* ne contiennent malheureusement pas d'autre allusion à un événement contemporain. Même les mentions d'empereurs n'y apportent rien à la chronologie, puisqu'il s'agit de princes julio-claudiens (IX 27, 3-4). L'absence de toute référence à un empereur de la dynastie des Antonins est d'ailleurs un trait singulier de ce livre IX, d'autant plus que l'activité d'Hadrien en Béotie — région qu'il dut traverser dans son voyage de 124-125 — est attestée par plusieurs inscriptions. Il faut admettre que la marque laissée dans ce pays par Hadrien et ses deux successeurs immédiats n'avait pas un caractère aussi grandiose qu'ailleurs, y compris la Phocide voisine (cf. X 35, 4 et 6). On peut penser d'autre part que Pausanias n'a point parcouru la Béotie après 171, car après cette date il n'aurait pu passer sous silence l'invasion destructrice des Costoboques, dûment mentionnée au livre X à propos de l'athlète « olympionique » Mnésiboulos d'Élatée, qui mourut en défendant sa cité contre ces barbares (X 34). C'est donc un *terminus ante quem* très précieux pour fixer avant ca. 170 la rédaction du livre IX et en tout cas le voyage en Béotie. En fait, il existe en faveur de cette datation haute un autre indice, d'une nature bien différente et jusqu'ici inexploité : il réside dans l'usage que Pausanias a fait de l'œuvre de Polybe, car, comme vient de le montrer le professeur (REG 2004), il n'y a, dans les *Boiôtika*, pas encore la moindre trace du recours au grand historien de la conquête romaine — d'où de sérieuses carences d'information et une très fâcheuse confusion historique —, alors que Pausanias, en écrivant les livres VII et VIII (réputés plus anciens) connaissait déjà les *Histoires*. En fin de compte, c'est vers 165-170, après l'achèvement des premiers livres péloponnésiens (II-IV), que l'on peut situer avec le plus de vraisemblance la rédaction du livre IX.

Trois cités béotiennes vues par Pausanias

L'essentiel du cours a ensuite porté sur trois des cités décrites dans ce livre IX. Le choix de Platées comme entrée en matière s'imposait tout naturellement, puisque c'est par cette ville frontière que le Périégète, de manière délibérée, pénètre en Béotie. Divers motifs ont incité le professeur à garder le morceau de choix qu'est la description de Thèbes pour le cours de l'année prochaine. Ce sont donc deux autres cités — l'une et l'autre limitrophes de Thèbes mais non voisines entre elles —, Akraiphia et Thespies, qui ont fait l'objet des dernières leçons. L'intérêt s'est concentré sur les problèmes que pose la description par Pausanias des principaux sanctuaires, avec l'évocation des cérémonies qui s'y déroulaient.

I. Platées

Véritable « lieu de mémoire », Platées offrait à Pausanias la possibilité d'évoquer non seulement la glorieuse victoire des Grecs sur les Perses de Mardonios en 479 mais aussi le long conflit entre Platées et Thèbes, avec le double exil que les Platéens durent subir du fait des Thébains en 427 et 374. C'est sur ce

dernier épisode, certainement le moins connu de ses lecteurs, qu'il a tenu à s'étendre, et son récit est là riche en détails intéressants. À partir de sa reconstruction sur l'ordre de Philippe de Macédoine après 338, la ville de Platées n'a plus eu à subir de telles vicissitudes, mais son prestige est demeuré considérable jusqu'à la fin de l'Antiquité. Elle le devait à ses *mnêmata*, aux tombeaux élevés à l'est de la ville après la coûteuse victoire de 479, et surtout à la grande fête des *Éleuthéria*, seul moment où, au dire d'un poète comique athénien, Platées (re)devenait une véritable *polis*. Le point central de la topographie commémorative était constitué par le *tropaion* ou trophée (non encore localisé exactement), dont l'érection avait d'ailleurs été l'objet d'une dispute entre Athéniens et Lacédémoniens, principaux artisans de la victoire. Chose remarquable, cette rivalité elle-même était solennellement commémorée, à l'époque antonine, sous la forme d'une joute oratoire que fait connaître une série d'inscriptions attiques relatives à une dispute sur la préséance (*propompeia*) dans la procession (*pompè*) des *Éleuthéria* de Platées. On a commenté les éléments de ce dossier et ses difficultés, sur la base d'une étude récente de N. Robertson (*Hesperia* 1986), à qui revient le mérite d'avoir élucidé le sens de l'expression *ho dialogos en Plataiais* dans un document datant de 163/4, soit à l'époque même où le Périégète avait visité Platées sous la conduite d'un guide local (*exègètès*).

Le témoignage de Pausanias sur le sanctuaire de Zeus *Éleuthérios* à Platées (IX 2, 5-7) a retenu longuement l'attention, car il comporte une énigme non résolue jusqu'ici. En effet, le texte parvenu jusqu'à nous a été depuis longtemps reconnu comme lacunaire en ce passage : entre la mention de l'autel (*bômos*) de Zeus et la référence à un objet de bronze (*chalkous*) précédemment signalé devait se trouver non seulement la mention de la statue (*agalma*) du dieu lui-même — dont on apprend juste après qu'elle était, comme l'autel, de marbre blanc — mais celle, précisément, de l'objet de bronze en question. Depuis deux siècles, diverses tentatives de restitution ont été faites. Mais aucune n'est satisfaisante, pas même celle, ingénieuse, de ceux qui, à la suite de Kayser (1847), pensent pouvoir introduire ici la statue d'un Hermès *Chthônios*, en s'appuyant sur l'existence d'un sacrifice annuel à Hermès en même temps qu'à Zeus (Plutarque, *Vie d'Aristide*, 21). Il faut en tout cas repousser avec décision — bien qu'elle ait été imprudemment introduite dans le texte de l'édition Teubner, qui fait autorité — la restitution suggérée naguère par N.C. Edmonson (*Hermes* 1964), selon qui l'objet manquant serait une statue du Cithéron personnifié : car rien n'indique que le Cithéron ait fait partie des divinités locales ayant joué un rôle dans la bataille. On écartera de même la possibilité qu'ait existé à côté de Zeus *Éleuthérios*, à l'époque de Pausanias, une statue de l'empereur Néron « nouveau libérateur » des Grecs : cette statue, en effet, n'aurait sans doute pas survécu à la *damnatio memoriae* qui frappa, après 68, toutes les mentions de Néron.

En fait, on possède depuis trente ans le document qui permet de résoudre le problème de l'objet manquant : c'est le décret du *Koinon* des Hellènes à Platées qui, vers 250 av. J.-C., honore l'Athénien Glaukôn, puisque cette inscription fait

mention à trois reprises d'une autre divinité aux côtés de Zeus *Éleuthérios*, à savoir la déesse *Homonoia*, personnification de la Concorde entre les Grecs et garante de la victoire (R. Étienne – M. Piérart, *BCH* 1974). Or, des inscriptions d'époque impériale, à Platées même (ainsi notamment *IG VII 2510*), prouvent que le culte d'*Homonoia* était alors toujours vivace. Il serait donc tout sauf surprenant que Pausanias ait fait état de cette divinité dans la lacune du texte examiné ici. On a fait voir que la solution la plus probable consiste à supposer l'existence non pas d'une statue mais d'un autel qui, à la différence de celui de Zeus, aurait été de bronze. Cet objet précieux n'était vraisemblablement pas très ancien à l'époque du passage de Pausanias, puisque le décret hellénistique suggère tout au contraire qu'antérieurement existait un seul *bômos* pour les deux divinités associées. De fait, à partir des années 130, on constate un regain d'intérêt pour le culte d'*Homonoia*, qui se marque par le fait que, dans la titulature des prêtres, le nom de cette divinité secondaire précède désormais celle de Zeus *Éleuthérios*. Il semble ainsi parfaitement loisible d'admettre que fut installé alors un autel particulier, en bronze, pour *Homonoia*. L'empereur Hadrien lui-même pourrait être à l'origine de cet embellissement, lui qui justement prônait la concorde des Hellènes au sein du *Panhellènon* d'Athènes. On peut donc, en fin de compte, proposer de restituer dans la lacune une phrase telle que celle-ci : Διός ἐστιν Ἐλευθερίου βωμός [καὶ ἄγαλμα· ἐστὶν δὲ ἐνταῦθα καὶ τῆς Ὁμονοίας βωμός]. τοῦτον μὲν δὴ χαλκοῦ, τοῦ Διὸς δὲ τόν τε βωμόν καὶ τὸ ἄγαλμα ἐποίησαν λευκοῦ λίθου. La chute des mots rétablis ici s'expliquerait aisément par un « saut du même au même » qui aurait fait disparaître toute une ligne de l'archétype de nos manuscrits de Pausanias.

On a examiné ensuite la question des *Éleuthéria* à la lumière de divers travaux consacrés à ce concours athlétique. Le professeur a rappelé que leur création, en dépit de l'avis exprimé par les sources littéraires hellénistico-romaines, ne pouvait pas remonter aux guerres médiques, ni même à l'époque classique prise dans son ensemble (avant 338). En fait, c'est seulement après 287 que l'institution d'un tel concours panhellénique trouverait sa meilleure explication et sa place la plus probable. Ce qui est sûr, c'est que les premiers témoignages attestant formellement l'existence des *Éleuthéria* ne remontent guère plus haut que le milieu du III^e s. Abstraction faite du décret pour Glaukôn, le témoignage le plus ancien est le palmarès d'un athlète d'Argos qui, vers 200 av. J.-C., fait état d'une victoire à ce concours sous la forme suivante : *Éleuthéria hopliton ton apo tou tropaiou pratos Achaiôn* (Moretti, *Iscr. Agon. Gr.*, 45). L'intérêt de ce document est de confirmer que la course en armes — particulièrement réputée à cause de son exceptionnelle longueur (d'où aussi le titre d'*aristos Hellênôn*, « meilleur des Grecs », donné au vainqueur, selon l'exégèse palmaire de L. Robert dès 1929 ; Pausanias, lui, parle plus vaguement de « très grandes marques d'honneur », *mégista géra*) — avait pour point de départ le *tropaion* érigée en 479. On a montré que le premier éditeur, M. Mitsos, défailant sur d'autres plans, avait eu raison d'en tirer la conclusion que le texte de Pausanias n'est pas satisfaisant

dans la phrase concernant ce concours. En effet, on lisait (et on lit toujours) : les athlètes « courent en armes devant l'autel », $\theta\epsilon\omicron\upsilon\sigma\iota \delta\grave{\epsilon} \acute{\omega}\pi\lambda\iota\sigma\mu\acute{\epsilon}\nu\omicron\iota \pi\rho\acute{\omicron} \tau\omicron\upsilon \beta\omega\mu\omicron\upsilon$. Mais que pourrait bien signifier « courir devant l'autel » pour des athlètes exécutant une course de 15 stades (près de 3 km), puisque telle est la distance indiquée par Pausanias lui-même entre le *tropaion* et le sanctuaire de Zeus ? De toute évidence, il faut écrire $\pi\rho\acute{\omicron}\varsigma \tau\omicron\nu\beta \omega\mu\omicron\nu$: l'autel de Zeus (et d'*Homonoia*), installé devant les murs de Platées, était le point d'arrivée de cette course glorieuse.

De la ville de Platées Pausanias ne dit pas grand chose, de sorte que, même après les fouilles américaines de la fin du XIX^e s. (reprises très récemment par une équipe internationale), la topographie urbaine reste mal connue. Deux temples assez importants se trouvaient pourtant à l'intérieur des murs (du moins à partir du IV^e s. av. J.-C.), celui d'Athéna *Areia* et celui d'Héra *Téleia*. Pour ce qui est du premier (IX 4), il est apparu clairement que, contrairement à l'affirmation de Pausanias, l'édifice n'avait rien à voir avec Marathon et son (modeste) butin, mais était évidemment une consécration des Grecs après la victoire de Platées, comme cela ressort de Plutarque (*Arist.* 20, 3). Sur la base des données littéraires, on peut se le représenter comme un temple périptère hexastyle d'assez grandes dimensions ; mais on ne saurait en dire davantage tant qu'il n'aura pas été localisé. Ce qui est sûr en revanche, c'est que le temple abritait un *xoanon* de grande taille, de type acrolithe (technique bien connue de Pausanias, même s'il n'utilise jamais ce mot, dont on a examiné l'emploi dans les textes et les inscriptions), statue attribuée à Phidias. Son type devait être proche de celui d'une copie romaine du Louvre, la Minerve d'Ingres (Athéna Médicis). En faveur de cette identification soutenue depuis longtemps, on a fait intervenir un document négligé jusqu'ici à ce point de vue, l'entête sculptée du décret d'Acharnes relatif au sanctuaire d'Arès et d'Athéna *Areia* (vers 330), culte qui n'est pas sans lien avec la « légende de Platées ». Cette stèle montre en effet une Athéna dont la pondération est précisément celle de l'Athéna Médicis (alors que, pour la statue chryselléphantine du Parthénon, Phidias adoptera la pondération inverse). Devant l'Athéna *Areia* de Platées se dressait la statue-portrait (*eikôn*) d'un certain Arimnestos, qui, selon Pausanias, devait cet honneur au fait qu'il avait commandé le contingent platéen à Marathon et à Platées même. Mais cette information fait difficulté : il doit s'agir en réalité de l'homme qui, en 479, avait tué de sa main le Perse Mardonios (Hérodote IX 64, 2 ; connu sous le nom typiquement béotien de *Aeimnestos*, ou *Aimnastos* en dialecte). Ainsi s'explique au mieux l'honneur insigne conféré à ce personnage lié de très près aux Spartiates. Le nom erroné donné par le Périégète pose le problème de savoir comment il eut connaissance de l'identité du personnage statufié : une lecture directe de la base paraît improbable.

Restait à évoquer les deux remarquables peintures (*graphai*), certainement murales, dont était orné le *pronaos* du temple au témoignage concordant de Pausanias et de Plutarque. Le tableau peint par le célèbre Polygnote de Thasos

(vers 460-440) avait pour sujet la *Mnèstèrophonia* ou « Massacre (par Ulysse) des Prétendants de Pénélope ». L'opinion actuellement prédominante chez les historiens de l'art antique est que les mots utilisés par le Périégète pour définir le moment précis de l'action, *tous mnèstèras èdè kateirgasménos* (« Ulysse ayant déjà terrassé les prétendants »), indiquent que Polygnote avait représenté le héros face à un monceau de cadavres. Mais c'est une interprétation abusive, du reste démentie par les monuments figurés, qui montrent les prétendants certes mortellement blessés mais encore en vie. Dès lors, il paraît clair que la *Mnèstèrophonia* polychrome peinte sur un cratère de Paestum récemment acquis par le Louvre doit s'inspirer de près de l'œuvre de Polygnote, même si l'éditeur a cru lui aussi devoir écarter ce rapprochement (A. Pasquier, *Rev. du Louvre* 1994). Due à un artiste beaucoup moins connu (Onasias), l'autre fresque représentait un épisode fameux de la geste thébaine, les deux fils d'Œdipe, Étéocle et Polynice, s'entre-tuant sous le regard affligé de leur mère Ériganeia. Mais pourquoi de telles scènes, empruntées au répertoire héroïque, dans un temple élevé pour commémorer la victoire de 479 sur les « barbares » ? Il est permis d'y voir une double illustration du châtiment de l'*hybris* ou démesure des Perses, puisque, d'un côté, Ulysse, protégé d'Athéna, est le vengeur de son foyer dévasté et que, de l'autre, la mort simultanée des deux frères ennemis évoque la déconfiture totale où la cité de Thèbes fut entraînée en 479 par sa trahison de la cause hellénique.

Mais le sanctuaire vraiment « digne d'être vu » à Platées était pour Pausanias le temple d'Héra, principale divinité de la cité (c'est au surplus le seul dont on ait pu localiser les fondations). L'intérieur en était orné de plusieurs statues de culte, dont deux étaient l'œuvre de Praxitèle (sans doute à l'extrême fin de sa carrière, vers 330, au moment de la reconstruction de Platées). Ce temple déjà mentionné par les deux grands historiens du V^e s., Hérodote et Thucydide, devait être, du fait de son ancienneté, le plus prestigieux sanctuaire d'Héra de toute la Béotie (mais une inscription lue au séminaire, l'inventaire de Chorsiai, atteste qu'un autre Héraion important, ignoré de Pausanias, se trouvait au voisinage de Thespies). C'est à propos de cette Héra platéenne que le Périégète évoque la fête des *Daidala*, à laquelle le professeur avait consacré naguère (2001) une étude dont il a résumé les conclusions en faisant état de la bibliographie la plus récente. Il a rappelé quelle était, à ses yeux, la signification politique des quatorze *daidalas* ou statues de bois que l'on fabriquait progressivement, à raison d'un *daidalon* à chaque édition de la fête mineure (*Mikra Daidala*), et qu'à l'occasion de la fête majeure (*Mégala Daidala*) l'on emmenait toutes ensemble en une grande procession pour être brûlées au sommet du Cithéron sur un gigantesque bûcher. Telle qu'elle était célébrée à l'époque de Pausanias encore, cette cérémonie solennelle ne devait pas remonter à une très haute antiquité, puisqu'elle commémorait, en fait, la réconciliation (*diallagè*) des Thébains et des Platéens au sein d'une nouvelle confédération béotienne, chose qui n'eut lieu qu'en 287 ; or, comme on peut l'inférer de diverses inscriptions mentionnant des collèges de magistrats fédéraux, ce *koinon* hellénistique était formé de sept « districts »,

notion qui apparaît chez Pausanias lui-même quand il croit devoir opposer les huit cités les plus importantes à un nombre indéterminé de *télè*, ou regroupements de petites cités. Cette structure est la clef qui rend compte du chiffre 14 (jusqu'ici inexpliqué) pour les idoles sacrifiées aux *Daidala*, chaque « district » — qu'il soit formé d'une, de deux ou de plusieurs cités — étant représenté par deux *xoana*.

Le problème de la périodicité de la fête est redoutable. Certes, il n'y a pas à mettre en doute l'intervalle de 59 ans séparant, selon le Périégète, deux célébrations des *Mégala Daidala*. La principale difficulté vient de ce que le rythme « heptaétérique » des *Mikra Daidala* (tous les six ans) ne paraît pas compatible avec la périodicité « hétécontaétérique » (célébration au retour de chaque 60^e année) de la fête principale, attendu qu'il fallait quatorze éditions de la fête mineure pour produire le même nombre d'idoles. Ce véritable casse-tête, pour Pausanias tout le premier, avait suscité diverses tentatives d'explication chez les modernes. Dans son étude précédente, le professeur proposait d'admettre qu'en réalité l'intervalle entre deux célébrations alternait régulièrement entre six et trois ans. Cette solution empirique vient cependant d'être critiquée, non sans raison, par un jeune chercheur, Jean-Yves Strasser (*Hermes* 2004), qui estime pouvoir aller beaucoup plus loin dans le sens d'une exégèse astronomique des données transmises par Pausanias : selon lui, l'explication des nombres est à chercher dans les calculs auxquels certains mathématiciens grecs se livrèrent dans le but d'établir une « Grande Année », c'est-à-dire un cycle permettant de faire coïncider le plus exactement possible la marche du calendrier lunaire et celle du calendrier solaire ou saisonnier ; de fait, l'existence d'une *hékatontaétéris*, ou période de 59 ans, est attestée dans nos sources, qui en attribuent l'invention ou l'adaptation au mathématicien Oinopidès de Chios vers 400 av. J.-C. Si les Béotiens adoptèrent réellement ce cycle, avec ses 730 mois impliquant l'insertion de 22 mois intercalaires, c'est qu'ils voulurent nécessairement réformer du même coup leur calendrier fédéral pour avoir la garantie que la fête des *Mégala Daidala* aurait toujours lieu à la même époque de l'année. Quant aux 14 célébrations des *Mikra Daidala*, elles auraient eu lieu la 3^e et la 5^e année de chacune des sept octaétérides que comportait l'hétécontaétéride, six années intervenant entre chacune de ces paires (d'où le rythme « heptaétérique » indiqué — mais non compris — par Pausanias). Même si tout n'est pas également assuré dans cette explication, on peut noter qu'elle confirme le bien-fondé de l'interprétation politique des *Daidala* proposée par le professeur, puisqu'un calendrier aussi savant des festivités n'a pu être mis en place avant la fin du IV^e s. au plus tôt (ce que Strasser reconnaît volontiers, même si la date de *ca.* 286 pour le début du cycle lui paraît — mais sans raison véritable — sujette à caution).

II. *Akraiphia*

Le bref chapitre que Pausanias a consacré à cette cité et à son sanctuaire hors les murs ne compte certainement pas au nombre des meilleurs morceaux de la *Périégèse*. L'indigence de cette description pourrait d'ailleurs expliquer le juge-

ment très négatif porté sur « le bon Pausanias » par un savant de l'envergure de Maurice Holleaux, puisque le futur historien du monde hellénistique fut précisément, à partir de 1884 et pendant une demi-douzaine d'années, le premier explorateur du Ptoion. Tout se passe comme si le jeune archéologue en avait voulu à Pausanias d'avoir manqué à son devoir de mettre en valeur les très belles découvertes, notamment épigraphiques, qu'il devait, lui, y faire en abondance. Son hostilité à l'égard du Périégète doit ainsi avoir une cause aussi contingente que celle qui a été mise en lumière par Habicht dans le cas de Wilamowitz, chef de file des contempteurs allemands de Pausanias.

C'est à partir de Thèbes que Pausanias est passé à Akraiphia (IX 23, 5) en empruntant une route longeant la rive orientale du Kopaïs, itinéraire qu'il s'est borné à évoquer très sommairement, sans indication de la distance ni mention des frontières entre les deux cités (double lacune fréquente dans ce livre IX) ; la frontière séparant Akraiphia de Kopai au nord n'est pas davantage signalée, quand bien même une borne antique retrouvée à la fin du XIX^e s. la fixait, topographiquement et historiquement, avec toute la précision souhaitable (*IG VII 2792*). À ce propos, on a fait voir que l'*Athamantion pédion* mentionné par Pausanias dans ce secteur ne pouvait pas être la baie de Karditsa, mais devait être le nom antique du golfe plus septentrional où se trouve la forteresse mycénienne de Gla, zone appartenant jadis à la puissante cité d'Orchomène comme le suggère le nom même d'Athamas (cf. IX 24, 3). Malgré l'intérêt, récemment mis en lumière, de la vaste nécropole d'Akraiphia, il n'y a pas à être surpris que le Périégète n'en ait rien dit, ni qu'il ait passé sous silence les remparts aujourd'hui encore assez bien conservés de l'acropole. Ce qui étonne davantage, c'est la mention qu'il fait d'un temple et d'un *agalma* de Dionysos en un sanctuaire urbain parfaitement inconnu par ailleurs, alors qu'il est totalement muet sur le *bômos* de Zeus *Sôtèr*, autel que les gens d'Akraiphia avaient érigé sur leur agora au témoignage de plusieurs documents hellénistico-romains, à un endroit où le voyageur aurait pu lire la fameuse inscription reproduisant le discours de Néron aux Hellènes en 67. C'est d'ailleurs en l'honneur de cette divinité tutélaire qu'avait été institué, à l'époque de la conquête romaine, le concours des *Sôtéria*. Le professeur s'est donc demandé si derrière l'énigmatique *naos Dionysou* de Pausanias ne se cacherait pas le *bômos Dios Sôtèros* des inscriptions, la confusion entre les deux divinités ayant été facilitée par le fait que Dionysos peut lui aussi porter cette épiclese.

Médiocrement intéressé par les curiosités d'Akraiphia, le voyageur a-t-il eu la curiosité de se rendre au Ptoion ? Les anciens commentateurs n'en ont guère douté, en raison notamment de l'indication de distance, somme toute fort correcte (15 stades, soit un peu moins de 3 km), fournie par Pausanias entre Akraiphia et ce sanctuaire de montagne. L'imprécision de la description pouvait être mise sur le compte de la destruction, voire de l'abandon des lieux au temps de son passage, puisque notre auteur (comme déjà Strabon et Plutarque avant lui) laisse entendre que l'oracle, autrefois célèbre, avait depuis longtemps cessé de fonction-

ner. Mais les fouilles ont prouvé tout au contraire qu'Apollon continua à rendre des oracles jusqu'à une date avancée et que, surtout, on célébrait pour lui, à l'époque de Pausanias encore, le concours musical des *Ptoia*, comme l'attestent maintes inscriptions. La conclusion semble donc inéluctable : si Pausanias n'a relevé au Ptoion la présence d'aucun monument « digne d'être vu », c'est que, tout simplement, il n'a pas fait cette excursion. On le lui aurait volontiers pardonné s'il l'avait dit en toute simplicité : il est regrettable pour sa réputation qu'il ait essayé de masquer cette carence en reproduisant une anecdote vieille de plus d'un demi-millénaire trouvée chez Hérodote (qu'il ne cite pas nommément et que, d'ailleurs, il comprend en l'occurrence de travers).

En fait, il existe une véritable preuve, non exploitée jusqu'ici, que le Périégète n'est pas allé au Ptôion : elle est fournie, indirectement, par la découverte en 1935 d'un autre sanctuaire *extra muros*, celui du Héros Ptô(i)os situé au lieu-dit Kastraki, à mi-distance de la ville et du Ptoion proprement dit. C'est là en effet que deux archéologues français, M. Feyel et P. Guillon, ont mis au jour non seulement un temple d'un plan remarquable, avec sa colonnade axiale, mais toute une terrasse aménagée pour recevoir des trépieds consacrés, dès la fin du VI^e s., à un héros local, figure mythologique connue de divers côtés. Il paraît clair que si le Périégète avait suivi le chemin menant au Ptoion, il n'aurait pu manquer d'apercevoir ce sanctuaire qui offrait bien des éléments susceptibles d'éveiller l'intérêt d'un antiquaire tel que lui. Son silence est donc significatif. On a rappelé d'autre part l'existence, à Akraiphia même, d'une base de statue pour le Héros Ptoios, découverte en 1898 en même temps que tout un lot d'inscriptions publiques. Érigée par les soins d'une commission de cinq membres, la statue de bronze était l'œuvre de Ménestratos, artiste athénien connu par une mention chez Pline l'Ancien (*NH* XXXVI 32). La dédicace au Héros Ptoios aurait pu, elle aussi, retenir l'attention de Pausanias. Mais en l'occurrence on comprend bien qu'il l'ait passée sous silence, puisque dès l'époque d'Hadrien cette base servit à la confection d'un monument honorifique pour un notable d'Akraiphia. Elle n'en est pas moins un document historique de première importance, si, comme tout invite à le faire, on la date de la seconde moitié du IV^e s. C'est alors en effet que les Akraiphians, profitant de l'abaissement puis de la destruction de Thèbes, purent remettre la main sur le sanctuaire oraculaire du Ptoion, qui avait été pendant plus de deux siècles environ sous domination thébaine ; or, durant toute cette période, comme l'a mis en lumière la thèse déjà ancienne de P. Guillon (*Les Trépieds du Ptoion*, 1943, à compléter par celle, plus récente, de J. Ducat, *Les Kouroi du Ptoion*, 1979), le sanctuaire du Héros Ptoios a été florissant, recevant de la part des gens d'Akraiphia des consécration publiques sous la forme de trépieds, alors que le sanctuaire d'Apollon *Ptoieus* ne fait aucune place au Héros, qui semble ainsi avoir trouvé refuge dans un sanctuaire distinct, comme pour échapper à la mainmise des Thébains sur le Ptoion.

Car c'est tout à fait à tort que, de cette tutelle bien attestée par Hérodote (VIII 135), on a cru pouvoir tirer la conclusion que la cité d'Akraiphia elle-même fut,

à l'origine, partie intégrante du territoire de Thèbes, selon une tradition dont Pausanias se fait d'ailleurs l'écho (cf. IX 23, 5). En réalité, il ressort clairement de plusieurs textes et documents que la *polis Akraiphieôn* continua bel et bien à exister durant toute la période dite classique au sein de la Confédération béotienne, relativement bien connue pour les années 447-387. Le fait qu'en 335 une partie de la population de Thèbes soit venue chercher refuge à Akraiphia s'explique par la proximité géographique, sans qu'il faille y voir un indice quelconque de sujétion, car dès 338 les Thébains avaient été privés de toutes leurs possessions en Béotie. Pour les gens d'Akraiphia cette date correspond au début d'une période de prospérité, marquée par de nombreuses constructions en ville comme au Ptoion et certainement aussi par un agrandissement de leur territoire tant du côté de la montagne que sur les rives du lac Kopais. Au Ptoion, on a attiré l'attention sur une dédicace des Thespiens, qui, après 338 — car elle ne saurait guère être antérieure à cette date —, témoigne à sa manière de l'essor du sanctuaire et atteste pour la première fois l'existence d'un prophète d'Apollon (*BCH* 14, 1890, p. 1 sq. n° 1), et sur une offrande publique d'Akraiphia (*IG* VII 4157), où le nom d'un des magistrats, *Leukodôros*, a paru mériter un commentaire : vu le caractère très régional de cet anthroponyme, le professeur y voit un nom en rapport avec un petit cours d'eau nommé *Leukos*, qui devait séparer le territoire d'Akraiphia de celui de Kôpai.

Mais le fait le plus marquant, entièrement méconnu par Pausanias, c'est la position d'oracle officiel qui est dévolue à ce sanctuaire par les cités béotiennes à nouveau unies en une confédération. En témoignent d'ailleurs également des dédicaces fédérales faites en d'autres endroits « en vertu de la réponse oraculaire » (*kat tan manteian*). Ces documents — dont on a montré qu'aucun n'est antérieur à 287 — ont révélé le rôle joué à chaque fois par un citoyen de Thespies comme consultant officiel (*manteuoménos*), donc bien distinct du prophète lui-même (*prophateuôn*). C'est probablement vers le même temps que les Akraiphieus décidèrent d'instituer en l'honneur d'Apollon *Ptoieus* un concours musical appelé tout naturellement *Ptoia*. Mais il faut bien reconnaître que l'on ne sait rien de ce concours avant les alentours de 225, quand il fit l'objet d'une des inscriptions les plus intéressantes du *Ptoion*, à savoir un décret de l'Amphictionie de Delphes suivi de deux autres documents. Le concours des *Ptoia* paraît avoir sombré après 172, quand le *Koinon* béotien fut dissout sur l'ordre du Sénat romain. En tout cas, on ne sait plus rien de lui avant sa réorganisation vers 140-120. Le concours musical des *Ptoia* subsiste à l'époque impériale, mais connaît alors de nouvelles vicissitudes, comme le met notamment en lumière le dossier relatif au grand bienfaiteur Épaminondas d'Akraiphia (lors d'une séance de séminaire, M^{me} Christel. Müller, ancien membre de l'École d'Athènes, a présenté une série d'observations nouvelles sur ces célèbres inscriptions).

III. *Thespies*

L'importance de l'Hélicon pour Thespies est comparable à celle du Ptoion pour Akraiphia. Pausanias ne s'y est pas trompé, qui a fait de cette montagne sacrée une description à bien des égards idyllique ; c'est d'ailleurs au culte des Muses qu'il a réservé la plus grande partie de sa *Thespièkè syngraphè* (IX 26-31). Il n'a pas manqué non plus de montrer combien le souvenir du poète Hésiode restait vivace dans sa patrie, à Askra sans doute, mais aussi en ville de Thespies et surtout au sanctuaire des Muses (qui conservait notamment le trépied remporté à Chalcis) comme à la Fontaine Hippocrène près du sommet de l'Hélicon (où *Les Travaux et les Jours* étaient transcrits sur des tablettes de plomb). Notre auteur était visiblement bien informé sur l'œuvre et la « légende » d'Hésiode, au point qu'il est souvent malaisé, ici, de faire le départ entre l'autopsie et l'érudition (ainsi, en particulier, pour la tradition relative au texte authentique des *Travaux*).

Le fleuve des Muses, qui s'appellerait *Termessos* selon nos éditions de Pausanias (IX 29, 5), pose un intéressant problème de toponymie et de topographie. On a montré que cette forme du nom ne saurait être authentique face à celle de *Permessos* que donne toute la tradition depuis Hésiode — y compris dans une épigramme d'époque impériale provenant du Val des Muses — et que confirme un petit groupe d'anthroponymes locaux formé sur l'élément *Perm-* (comme *Permichos*) : il faut donc amender ici le texte de la *Périégèse*. Plus malaisée est la localisation exacte de ce cours d'eau qui, selon Pausanias, « tournerait autour de l'Hélicon » (d'où l'identification la plus commune à la rivière Archontitza qui, après avoir longé le sanctuaire, descend vers Thespies et va se perdre au pied méridional de l'Hélicon). Mais selon Strabon (IX 2, 19, C 407) le *Permessos*, tout au contraire, se jetterait dans le Kopaïs, près d'Haliarte (rivière de Zagara) : or, son témoignage est à prendre très au sérieux maintenant que l'on connaît dans l'épigraphie de cette ville des noms en *Perm-*. Il n'est nullement exclu que les gens d'Haliarte aient disputé aux Thespiens l'honneur de posséder une partie au moins de ce fleuve aimé des Muses.

Pour ce qui est du Mouseion lui-même, on a rappelé en quoi les anciennes fouilles françaises, réinterprétées en 1954 par le regretté G. Roux, permettaient de mieux comprendre le témoignage du Périégète, certes assez vague sur le plan topographique. L'élément essentiel du *hiéron* était un *bômos*, un autel monumental (pris à tort pour un petit temple par le fouilleur, P. Jamot). C'est là que se trouvaient plusieurs monuments portant les statues des neuf Muses. Pausanias ne dit rien de celui qui a été retrouvé en pièces détachées (*BCH* 26, 1902, 129-160), ces statues d'époque augustéenne n'offrant que peu d'intérêt à ses yeux. Il a évoqué en revanche deux autres ensembles, l'un et l'autre attribuables au IV^e siècle av. J.-C., puisque le sculpteur Képhissodote d'Athènes, père ou fils de Praxitèle, avait travaillé à l'un comme à l'autre (IX 30, 1). Mais qui était Olympiosthènès, sculpteur inconnu par ailleurs, qui aurait collaboré avec Képhissodote et avec Strongyliôn — autre artiste connu — à la confection de l'un de

ces deux groupes de Muses ? Résumant une étude à l'impression, le professeur a montré que l'anthroponyme *Olympiosthénès* était non seulement un *hapax*, mais un nom fantôme, sans parallèle en grec : derrière cette leçon fautive des manuscrits doit se cacher *Olynthios Sthennis*, artiste célèbre, originaire d'Olynthe en Chalcidique puis naturalisé Athénien, et d'ailleurs connu de Pausanias lui-même sous cette forme exactement (cf. VI 16, 8). C'est donc vers 330, après la libération de Thespiens du joug thébain, que Sthennis dut participer à l'achèvement d'un monument des Muses entrepris dès avant 375 par Strongyliôn, puis laissé inachevé en raison des événements pendant près d'un demi-siècle.

Pausanias ne décrit pas en détail le culte rendu aux Muses dans le bois sacré au pied de l'Hélicon. Mais outre qu'il fait référence au sacrifice annuel accompli en leur honneur (IX 29, 6), il précise plus loin que la fête et le concours s'appelaient *Mouseia*, en ajoutant une observation qui, le plus souvent, a été comprise de travers : ἄγουσιν δὲ καὶ τῷ Ἑρωτι, ἄθλα οὐ μουσικοῦς μόνον ἀλλὰ καὶ ἀθληταῖς τιθέντες (IX 31, 3). Les Thespiens, pense-t-on, organisaient en l'honneur d'Éros « des jeux non seulement musicaux mais également athlétiques ». En réalité, ce que Pausanias a voulu dire, c'est qu'en instituant un concours pour leur petit Éros (alors qu'ils avaient déjà un concours musical pour leurs Muses), les Thespiens ont offert des prix non seulement aux musiciens — car il faut lire *mousikois* et non pas, avec les éditeurs, *moussikès* (simple faute d'itacisme) — qui fréquentaient les *Mouseia* mais également aux athlètes qui venaient concourir aux *Érôtideia*. Les inscriptions confirment cette stricte spécialisation des deux concours, dont on ne saurait pas grand chose sans l'apport de la documentation épigraphique.

Concernant le dossier des *Mouseia*, plus important et plus varié que celui des *Érôtideia*, on a rappelé comment il s'était constitué progressivement, un tournant dans la recherche ayant été marqué par la fouille du sanctuaire des Muses à la fin du XIX^e s. et la publication par Paul Jamot de quelques inscriptions essentielles pour l'histoire du concours. Car les premiers documents à être venus à la connaissance des érudits (*IG* VII 1773 et 1776) se trouvaient être de simples catalogues de vainqueurs datant de l'époque impériale, avec la liste des épreuves musicales et scéniques auxquelles Pausanias aurait pu assister quand il visita le Mouseion de l'Hélicon. Il faut noter à ce propos qu'un nombre appréciable de catalogues ont été découverts à Thespiens même par P. Jamot, l'un d'eux dans les vestiges d'un temple qu'il paraît légitime — quoi qu'on en ait dit récemment encore — d'identifier à ce *naos Mousôn ou mégas* vu par le Périégète à proximité de l'agora (IX 27, 5). C'est même, jusqu'à preuve du contraire, l'un des rares points fixes dans la topographie particulièrement chaotique de ce site urbain. D'autre part, un décret honorifique exposé à Délos avant d'être transporté au Musée du Louvre prouvait depuis longtemps que, vers 170 avant J.-C. déjà, les *Mouseia* étaient fréquentés par les mêmes compagnies de *technitai Dionysiakoi* que les plus cotés des concours musicaux. De fait, c'est le rôle joué dans l'organisation du concours thespien par ces associations de professionnels du spectacle

(aujourd'hui bien étudiées en deux monographies complémentaires) que devaient mettre en pleine lumière les inscriptions provenant des fouilles de Jamot, en particulier le décret d'acceptation du nouveau programme des *Mouseia* par les Technites de l'Isthme et de Némée (inscription qui a fait l'objet d'une lecture commentée en séance de séminaire). On a montré comment cette documentation, en dépit de ses lacunes, avait permis de conclure à une réorganisation en profondeur du concours dans la seconde moitié du III^e s., en relation avec l'intervention d'un roi Ptolémée, qui s'avéra bientôt ne pouvoir être que le 4^e du nom (la donation de terres faite aux Thespiens par ce souverain égyptien et son épouse a été présentée en séminaire par l'assistante, Isabelle Pernin, à qui les documents de ce type sont devenus familiers). De son côté, après avoir analysé les contributions de ses devanciers, en particulier celle, capitale, de Michel Feyel (1942), le professeur a fait part des conclusions auxquelles il est lui-même parvenu au terme de ses recherches, plaçant désormais la réorganisation proprement dite aux alentours de 230 et faisant une distinction rigoureuse entre le prestigieux *agôn* pentétérique créé alors et le concours annuel qui continuait à donner lieu à une distribution de prix aux vainqueurs. Mais le détail de la démonstration est d'une extrême complexité (voir son article de 1996 dans le volume *La Montagne des Muses*).

Au concours des *Mouseia* est assez souvent associé, on l'a vu, une autre fête de Thespies, celle des *Érôtideia* en l'honneur d'Éros, divinité parmi les plus importantes de la cité. Mais c'est bien à tort que l'on croit souvent pouvoir inférer du préambule de l'*Érôtikos* de Plutarque que les deux concours étaient célébrés en même temps et au même endroit, c'est-à-dire au voisinage de l'Hélicon. En réalité, si leur périodicité fut identique, c'étaient deux fêtes tout à fait distinctes, Éros étant honoré en ville et les Muses dans la montagne : il est fort probable que, chaque 3^e année, revenait l'une des deux grandes fêtes, si bien que le rythme était à la fois triétérique pour l'ensemble et pentétérique pour chacune d'elles (on connaît ailleurs d'autres cas semblables). Il faut donc se garder d'interpréter à contre-sens les inscriptions honorifiques qui, à l'époque impériale, font mention de personnages ayant, en tant qu'agonothètes, présidé à l'un comme à l'autre concours.

Si Pausanias n'a pas grand chose à dire des *Érôtideia*, il fournit en revanche quelques informations intéressantes sur le culte du dieu et ses représentations artistiques, sans omettre les vicissitudes que connut, à partir du règne de Caligula (37-41), le très célèbre Éros de Praxitèle, qui, emporté deux fois à Rome, finit par disparaître — sans doute en 80 — dans un incendie du Champ de Mars, où il se trouvait exposé (cf. Pline, *NH* XXXVI 22). À Thespies même, l'*agalma* fut remplacé par une réplique due à un sculpteur athénien, et c'est cette copie que Pausanias trouva lors de son passage. Il n'y a pas à douter de son témoignage, mais la question se pose de savoir s'il était parfaitement renseigné sur l'histoire de la statue de Praxitèle avant l'époque impériale. En effet, on a rappelé que, dans sa *Géographie* rédigée sous Auguste, Strabon laissait clairement entendre

que cette œuvre ne se trouvait déjà plus à Thespies (IX 2, 25, C 410). Faut-il alors supposer qu'elle fit l'objet d'un premier rapt à l'époque de la conquête romaine ? Mais cette induction paraît se heurter au témoignage de Cicéron, qui, dans les *Verrines* prononcées en 70 av. J.-C., affirme sans équivoque que l'Éros faisait toujours la gloire de Thespies, ville qu'il avait dû visiter lui-même lors de son séjour à Athènes. L'aporie semble donc de prime abord complète. En tout cas, aucune des tentatives faites jusqu'ici pour résoudre la contradiction n'est acceptable.

Aussi le professeur a-t-il esquissé une autre hypothèse explicative : la première disparition de l'Éros de Thespies ne serait pas à situer à l'époque de Strabon mais remonterait à celle de sa source principale, soit le *Commentaire au Catalogue des Vaisseaux* d'Apollodore d'Athènes vers la fin du II^e siècle. Dès lors, les circonstances où eut lieu l'enlèvement de la statue sont faciles à découvrir : ce fut à l'occasion de la Guerre Achaïque (146 av. J.-C.), puisque l'on sait que Thespies ne fut pas épargnée par le consul Mummius, qui enleva de cette ville, pour les emporter à Rome, les statues des Thespiades. Certes, si le vainqueur avait fait de même avec l'Éros, Cicéron ne l'eût pas ignoré, lui qui rapporte cet épisode dans un passage non exempt de déformations. Mais on peut supposer sans vraisemblance que le vainqueur fit don du chef-d'œuvre de l'Athénien Praxitèle aux compatriotes de l'artiste, puisque Athènes fut, en 146, l'une des très rares cités à prendre le parti de Rome. Cette hypothèse présente un double avantage : d'une part, elle permet de rendre compte des indices qui plaident en faveur de la présence de l'Éros praxitélien à Athènes vers 100 — le principal étant l'apparition d'une statue ailée, exactement semblable au type de l'Éros dit du Palatin, sur une émission monétaire athénienne datable de l'année 109/8 — ; d'autre part, elle fournit le moyen de comprendre comment les Thespiens purent récupérer leur statue au début du I^{er} s. : ce fut la récompense que leur fit Sylla après la prise d'Athènes en 86, car Thespies fut cette fois-là du côté des Romains contre Mithridate. Or, Pausanias connaît précisément une autre statue offerte alors aux Thespiens : c'est le Dionysos de Myron que le vainqueur des Pontiques — d'ailleurs honoré à Thespies (*BCH* 50, 1926, 437-438, n° 73) — enleva aux Orchoméniens pour le consacrer dans l'*hiéron* des Muses (IX 30, 1).

C'est dans ce contexte qu'il convient de placer la fondation du concours des *Érôtideia kai Rômaia*, ou du moins son élévation au rang d'*agôn stéphanitès* célébré tous les quatre ans. En tout cas, aucun catalogue relatif à cette fête n'est antérieur au I^{er} s. Inversement, les palmarès individuels datant sûrement du II^e s. — comme celui de l'athlète Ménodôros d'Athènes vers 125 (Nachtergaele, *Galates en Grèce*, 488 n° 75) — omettent ce concours thespien, alors que d'autres fêtes béotiennes de même nature y sont mentionnées (ainsi les *Basileia* de Lébadée et les *Hérakleia* de Thèbes). Il est vrai que l'on s'accorde à placer vers 100 av. J.-C. au plus tard un décret d'Athènes (*IG* II² 1054) qui fait mention de l'envoi d'une ambassade sacrée aux *Érôtideia kai Rômaia*. Mais en dépit d'une ingénieuse hypothèse émise récemment sur le nom martelé de l'archithéore athénien

— qui ne serait autre que l'homme politique pro-romain Médeios du Pirée (S. Byrne, *ZPE* 109, 1995, 59) —, la preuve ne nous paraît pas faite que ce document soit à mettre avant la prise d'Athènes par Sylla. Enfin, c'est en plaçant la création du concours en 85 — exactement comme dans le cas des *Amphiarai kai Rômaia* d'Oropos — que l'on s'expliquerait le mieux le choix du nom, remarquable, de la nouvelle fête : en l'appelant *Érôtideia*, les Thespiens auraient exprimé non seulement leur attachement à une des principales divinités de leur panthéon local mais aussi et surtout leur gratitude pour la restitution inespérée de l'*érôtideion*, ou « petite statue d'Éros », avec la conviction justifiée que cela entraînait tout à fait dans l'idéologie du vainqueur, rejeton d'Aphrodite. Aussi est-on en droit de se demander si ce n'est pas précisément l'Éros de Thespies que Sylla *Épaphroditos* aurait fait représenter en pied, à droite de l'effigie de Vénus, sur les monnaies d'or et d'argent qu'il fit frapper à la fin de son séjour en Grèce.

ACTIVITÉS DIVERSES

Le 28 juin 2005 a eu lieu au Collège la première réunion en vue de l'élaboration d'un nouveau corpus des inscriptions grecques de Béotie. Lancé par le professeur dès sa nomination, ce projet de grande envergure fera l'objet d'une présentation dans une prochaine *Lettre du Collège de France*.

Comme l'an passé, le professeur a poursuivi à l'Université de Neuchâtel son enseignement d'archéologie classique et d'histoire ancienne, en étroite symbiose avec ses activités au Collège. C'est ainsi qu'ont eu lieu à Paris la soutenance du mémoire de M^{me} Virigne Weinmann sur *La mosaïque du triomphe de Dionysos à Sétif (Algérie)*, avec l'active collaboration de M^{me} M. Blanchard-Lemée (CNRS), spécialiste des mosaïques de l'Afrique romaine, et la pré-soutenance de la thèse de doctorat de M^{me} Fabienne Marchand sur les *Monuments funéraires de Tanagra (Béotie)*, en présence des professeurs D. Mulliez (École française d'Athènes), M. Piérart (Fribourg) et A. Schachter (Oxford). Il a également organisé au Collège en collaboration avec le professeur Alexandre Avram (Bucarest et Le Mans) une table ronde qui a permis à plusieurs doctorants étrangers, notamment roumains, de présenter l'état de leurs recherches sur divers aspects de la colonisation grecque dans le Pont-Euxin et en Sicile.

Durant son séjour annuel en Grèce, le professeur a mis, comme prévu, un terme à la campagne de prospection géo-magnétique en vue de déterminer la position du grand sanctuaire d'Amarnthos près d'Érétrie (si la fouille proprement dite ne peut pas avoir lieu dès 2005 comme espéré, elle reste programmée pour 2006 dans le cadre des activités de l'École suisse d'archéologie en Grèce). Il a poursuivi par ailleurs, en Eubée et en Béotie, ses recherches épigraphiques en vue de diverses publications.

Le 8 octobre 2004, il a fait devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une communication intitulée « Les *Romaia* de Thèbes : un nouveau concours musical (et athlétique ?) en Béotie ».

À Munich, le 4 mars 2005, lors d'un colloque organisé en l'honneur du directeur sortant de la *Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik des Deutschen Archäologischen Instituts*, le Dr Michael Wörrle, éminent spécialiste de l'Asie Mineure gréco-romaine, il a présenté une communication intitulée « La prétendue domination d'Antiochos III sur Kéôs : à propos d'un nouveau document de Karthaia ». L'interprétation qu'il a donnée de cette inscription avait été présentée deux jours plus tôt au Collège lors de la 1^{re} séance du séminaire d'épigraphie.

PUBLICATIONS

1. *Apports récents des inscriptions grecques à l'histoire de l'Antiquité*, Paris, Collège de France/Fayard 2005 (Leçons inaugurales du Collège de France, 178).
2. « Pauvres et malheureux Érétriens. Démosthène et la nouvelle loi contre la tyrannie » in : S. Cataldi (éd.), *Poleis e Politeiai. Esperienze politiche, tradizioni letterarie, progetti costituzionali. Atti del Convegno Internazionale di Storia Greca. Torino, 29-31 Maggio 2002*, Alessandria 2004, pp. 404-419.
3. « L'époque de Lycurgue à Athènes (338-323) : état des lieux et des questions », *Annuaire du Collège de France*, 104, Résumés 2003-2004, Paris 2005, pp. 873-901.
4. « La découverte des *Histoires* de Polybe par Pausanias et la place des *Boiôtika* dans l'élaboration de la *Périégèse* », *Revue des Études grecques* 117, 2004 (2005), pp. 468-503.
5. « Mais qui était donc "Olympiosthénès", sculpteur des Muses de l'Hélicon ? », in : A. Kolde, A. Lukinovich, A.-L. Rey, κορυγαίω ἄνδρι. *Mélanges offerts à André Hurst*, Genève 2005, pp. 657-670.

ACTIVITÉ DE LA COLLABORATRICE

A.T.E.R. dans la chaire d'épigraphie grecque depuis l'automne 2004, M^{me} Isabelle Pernin a soutenu le 18 décembre 2004 devant l'Université de Lyon 2-Lumière, sa thèse de doctorat sur *Les baux publics en Grèce ancienne*. La thèse a obtenu du jury — que présidait le professeur — la mention très honorable à l'unanimité.

N'ayant pas encore de bureau au Collège, M^{me} Pernin a travaillé le plus souvent à Lyon (Institut F. Courby), où elle s'est occupée notamment du classement des papiers du défunt épigraphiste Paul Roesch, ensemble très précieux pour l'étude des inscriptions béotiennes.

Associée au projet de publication des inscriptions de Pythion en Thessalie (que dirige M. Br. Helly, directeur de recherche au CNRS), elle a fait dans ce cadre,

avec le professeur J.-Cl. Decours, un séjour d'étude en Grèce et a collaboré par ailleurs à un séminaire de l'École française d'Athènes.

Les notices préparées par ses soins sur un nombre appréciable de cités thessaliennes ont été publiées dans le répertoire de M. Hansen – Th. Nielsen, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Oxford 2004.

Relevons encore son étude sur « Les baux de Thespies (Béotie) : essai d'analyse économique », in : *Pallas* 64 (*Les hommes et la terre dans la Méditerranée gréco-romaine*), Toulouse 2004, pp. 221-232.